**

Exp./Afz. : INAMI (SSS), Avenue Galilée 5/1, 1210 Bruxelles

**A l'hôpital représentant le réseau de santé mentale pour adultes**

**A l'hôpital représentant le réseau de santé mentale pour enfants et adolescents**

**A l’institution perceptrice**

En cc : la coordinatrice/le coordinateur de réseau

Institut National d'Assurance Maladie • Invalidité

|  |  |
| --- | --- |
| **SERVICE DES SOINS DE SANTE** |  |
|  |  |  |
| **Correspondant :** | Direction établissements et  |  |
|  | services de soins |  |
|  |  |  |
| **E-mail :**  psy@riziv-inami.fgov.be |  |
| **Nos réf :**  | Psy-Ort/2024/004 |  **Bruxelles, le 29 mars 2024** |

**Objet :** **Fiche d’intervention communautaires et séances de groupes.**

Le 20 décembre 2023, le Comité de l'assurance a approuvé la convention entre le Comité de l'assurance et chaque réseau de santé mentale concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par les réseaux de santé mentale.

Cette convention prévoit des séances de groupe au sein des trois fonctions. A l’article 5 §§ 1 et 2 il est précisé que «un programme est élaboré dans une fiche qui reprend l'objectif, la méthodologie, le groupe cible, le nombre d'interventions, la manière dont les participants seront impliqués, le nombre minimum de participants et une référence à des sources montrant la base EBP du programme (en cours de construction ou déjà décidé) dans le contexte de cette convention. »

Le 21 mars, le Comité d’accompagnement a approuvé un fiche pour les interventions communautaires et les séances de groupes. Cette fiche est jointe à la présente circulaire.

Conforme à l’article 13, §1, 14° de la convention les réseaux sont demandés d’envoyer les fiches complétés à l’Inami, à l’adresse e-mail suivante : psy@riziv-inami.fgov.be. L'INAMI publiera les fiches complétées dans la section "plus d'informations" de la page web suivante : [Dispenser des soins psychologiques de première ligne par le biais de réseaux de santé mentale à partir du 1er avril 2024 | INAMI (fgov.be)](https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/professionnels-de-la-sante/psychologues-cliniciens/dispenser-des-soins-psychologiques-de-premiere-ligne-par-le-biais-de-reseaux-de-sante-mentale-a-partir-du-1er-avril-2024).

Bien à vous,



Daniel Crabbe,

Conseiller Général

# Fiche interventions communautaires et de groupe

Cher psychologues et orthopédagoues cliniciens,

Ce qui suit est une fiche pour les interventions communautaires et/ou les offres de groupe dans le contexte de la convention sur les fonctions psychologiques dans la première ligne.

Si l’offre est approuvée par le réseau local (GG(Z)), cette fiche sera publiée sur une plateforme fédérale..

1. Nom de l’offre de groupe
	* Donnez un nom promotionnel à l’offre et utilisez un sous-titre si nécessaire. L’offre s’adresse au(x) groupe(s) cible(s) suivant(s)...
	* Bref résumé pour le recrutement des participants
	* Dans quelle langue l'offre est-elle présentée ?
2. Fonction dans laquelle l’offre de groupe est propose
	* Fonction 1 : . La fonction d'interventions communautaires
	* Fonction 2 : La fonction de soutien psychologique de première ligne
	* Fonction 3 : La fonction de traitement psychologique pour les problèmes légers à modérés
3. L’offre s’adresse au(x) groupe(s) cible(s) suivant(s)...
	* Décrivez le(s) groupe(s) cible(s) (spécifique), tels que les catégories d’âge, les caractéristiques sociales, les étapes de la vie, les besoins de soins courants, etc.
4. Les objectifs (d’apprentissage) des participants sont...
	* Décrivez dans un langage clair les idées, les compétences, les connaissances et les attitudes que vous avez l’intention de transmettre aux participants.
5. Les méthodologies utilisées sont...
	* Décrivez les cadres, les protocoles, les lignes directrices, les outils et les exercices (de traitement) que vous utilisez.
	* Décrivez comment les participants sont engagés.
	* Décrivez comment les participants sont-ils guidés vers l’offre ?
6. Le nombre de séances dans l’offre de groupe est...
	* Si le programme se compose de plusieurs séances, précisez le nombre de séances.
	* Si le programme se compose de plusieurs modules, indiquez le nombre de sessions par module.
7. Le nombre de participants proposé est...
	* Quel est le nombre minimum et maximum de participants prévus ?
8. L’offre est basée sur les preuves (scientifiques) suivantes..
	* Fournir des références de sources à des preuves (scientifiques), à de la littérature ou à des modèles utilisés, etc. en tenant compte des quatre piliers de la pratique fondée sur des données probantes
9. Qui est la personne de contact, responsable de l’offre ?
	* Qui peut être contacté si vous avez des questions sur le contenu et la planification de l’offre et ce qu’ils
10. Adresse
	* Province(s) et réseau(x) GG(Z) où l’offre de groupe a lieu
	* Nom lieu d’accroche
	* Adresse + code postal
	* Accès
11. Autres
	* Modalité inscription